



PREMIER MINISTRE

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 octobre 2014

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre
Grand Paris : le temps des réalisations
à Créteil**

Lundi 13 octobre 2014

Messieurs les ministres,
Messieurs les préfets,
Monsieur le député maire, cher Laurent CATHALA,
Monsieur le président du Conseil général du Val de Marne et sénateur, cher
Christian FAVIER,
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président, cher Jean-Paul HUCHON,
Monsieur le président, cher Daniel GUIRAUD,
Mesdames, Messieurs les présidents,
Madame la maire de Paris, chère Anne,
Messieurs, Mesdames les maires,
Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas un hasard si, à l'issue du comité interministériel sur le Grand Paris, nous nous retrouvons, ici, à Créteil, avec Emmanuel MACRON, Marylise LEBRANCHU, Sylvia PINEL et Alain VIDALIES, autour de Laurent CATHALA, dans ce lieu où sera bâtie une nouvelle gare.

Le Val-de-Marne est une terre de précurseurs. Je me souviens naturellement du projet de métro automatique ORBIVAL qui a su créer des habitudes de travail en commun, avec Christian FAVIER et Jacques JP MARTIN.

Je me souviens également de l'implication déterminante de Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Philippe LAURENT, Patrick BRAOUEZEC, Jean-Luc LAURENT dans Paris Métropole.

Il y a cinq ans – j'étais alors maire d'Evry et président de son agglomération – j'ai fait partie des fondateurs de Paris Métropole, cette formidable initiative pour laquelle s'est tant

mobilisé Bertrand DELANOË. Mettre autour d'une même table des maires, des présidents d'agglomération, des présidents de département et vous, cher Jean-Paul HUCHON, le président de la Région : voilà la solution dont nous avons besoin pour avancer, au-delà des clivages partisans ou géographiques.

Notre présence, ici, aujourd'hui, marque une nouvelle étape dans la construction du Grand Paris.

La phase de débat, de réflexion, d'élaboration d'un projet collectif était nécessaire. La consultation internationale, lancée par Nicolas Sarkozy en 2008, a été une étape décisive que je veux saluer.

Mais le moment est venu de concrétiser le Grand Paris pour les habitants, d'engager sa transformation ; de bâtir une métropole mondiale compétitive et innovante, respectueuse de son environnement. De bâtir, aussi, une métropole plus solidaire.

Le Grand Paris, c'est une grande ambition pour la capitale de la France et les communes environnantes. C'est une grande ambition pour la France. Dans un monde globalisé, qui est aussi celui d'une concurrence accrue entre les grandes villes mondiales, Paris doit cependant franchir une nouvelle étape.

Nous devons passer d'un projet d'infrastructure – le métro automatique – à un projet global d'aménagement, bref penser, inventer ensemble la ville et la métropole de demain.

Réussir demande l'implication de tous : des élus locaux, des ministres qui m'entourent et de l'Etat. C'est sur le terrain, en fédérant et en mobilisant l'ensemble des forces vives que nous devons avancer sur trois priorités.

1. La concrétisation, c'est d'abord l'accélération de la mise en œuvre du Grand Paris des transports.

La première priorité, c'est l'amélioration des conditions de déplacement.

Les transports, c'est essentiel en matière de développement durable, de qualité de l'air, de santé publique.

C'est essentiel, aussi, pour la qualité de vie des 12 millions de Franciliens. C'est essentiel aussi pour la qualité de vie des 12 millions de Franciliens. Je ne connais que trop les difficultés quotidiennes auxquels ils sont confrontés, dans les RER, et notamment les lignes C et D. J'y reviendrai dans un instant mais vous comprendrez que l'élu de la grande couronne - que je suis toujours - soit très attentif aux travaux de modernisation de ces lignes de RER pour les usagers, mais aussi pour la grande couronne, que nous ne devons pas oublier quand nous parlons du Grand Paris. C'est essentiel pour la qualité de l'accueil des 60 millions de visiteurs qui, chaque année, viennent en Ile-de-France. Habitants comme visiteurs doivent pouvoir se déplacer plus facilement, plus rapidement, plus confortablement et en sécurité.

Améliorer les conditions de déplacement, c'est important pour l'attractivité. Les pôles économiques du Grand Paris doivent être mieux reliés entre eux. C'est le but notamment de la desserte des aéroports d'Orly et Roissy.

Parler de transports, c'est bien évidemment parler d'égalité entre les territoires. Nous ne pouvons plus accepter que dans l'une des régions les plus riches au monde, des habitants rencontrent tellement de difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui freine d'autant les opportunités professionnelles.

Les transports, c'est enfin un enjeu en termes de créations d'emplois : 15.000 pour la réalisation des différents chantiers. Et plusieurs milliers pour faire fonctionner les nouvelles lignes créées. Je pense aux emplois industriels des sites de maintenance basés à Champigny mais aussi – nous venons de le décider – à Aulnay-sous-Bois, sur les emprises PSA. Ce sont 350 emplois qui seront créés sur ce site.

Le Gouvernement est mobilisé pour le Nouveau Grand Paris des Transports. Il s'agit, grâce au plan de mobilisation élaboré par le STIF et la Région, d'améliorer les réseaux existants, mais aussi de réaliser les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express. Ces réseaux et ces nouvelles lignes du Grand Paris Express faciliteront les déplacements de banlieue à banlieue.

La majorité précédente avait proposé un premier projet. Il était bancal et partiel car il opposait les initiatives existantes et les institutions. Nous avons voulu agir avec plus de cohérence en développant les coopérations.

Grâce à une mobilisation de l'ensemble des partenaires, les différents chantiers avancent. Et je vois dans le début, aujourd'hui même, de l'enquête publique pour la ligne 16 – qui desservira les quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis – une coïncidence heureuse.

De même, notre présence, ici, témoigne de l'avancement de la future ligne 15 qui sera la première nouvelle ligne réalisée.

Les chantiers avancent. C'est une bonne chose. Mais, dans un monde qui évolue si rapidement, nous ne devons pas perdre un seul instant. Nous devons même aller encore plus vite. Ainsi, nous nous donnons un objectif : que les aéroports d'Orly et de Roissy soient desservis dès 2024 par les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express ; et que le pôle de Saclay soit relié à Orly à cette même échéance.

Le Charles-de-Gaulle Express reliera dès 2023 Roissy à Paris intra-muros. C'est essentiel pour notre attractivité économique. C'est essentiel pour l'accueil des touristes et notamment à Paris. Nous en avons discuté avec Guillaume PEPY, le président de la SNCF - que je salue - et nous en reparlerons bien sûr avec la maire de Paris : la rénovation de la gare du Nord et de son quartier est un des éléments de cette attractivité.

Pour cela, l'Etat a décidé de mobiliser des financements sans précédent. J'ai entendu, cher Jean-Paul HUCHON, vos exigences ! Et je vous confirme que l'Etat apportera 1 milliard 400 millions d'euros à la mise en œuvre du plan de mobilisation sur la période 2015-2020.

D'autre part, la Société du Grand Paris – cher Philippe YVIN - financera les études permettant l'accélération de projets structurants. Les habitants les attendent ! Les heures passées dans les embouteillages sont des heures perdues pour tous, et pour notre économie ! L'extension à l'Ouest du RER E, l'extension de la ligne 11 à l'Est, le réaménagement des gares existantes en correspondance avec le Grand Paris Express : telles les sont les urgences, qui doivent mobiliser tous, la SNCF comme la RATP.

Je tiens à rappeler l'importance particulière que j'accorde aux schémas directeurs des RER. Ils doivent améliorer le fonctionnement des lignes A, B, C et D. Pour cette dernière, l'ouverture de la gare Pompadour et les travaux prévus sur la branche de Melun et sur celle de Corbeille sont essentiels. Pour ce qui concerne la ligne C, j'ai demandé à la SGP de financer les études nécessaires, notamment pour l'amélioration du nœud ferroviaire de Brétigny qui est une priorité.

Les premières conventions de financement seront soumises au Conseil de surveillance de la SGP dès le mois de novembre.

Afin de sécuriser le financement à long terme de ses projets, la SGP empruntera à des taux avantageux à la Caisse des Dépôts et à la Banque Européenne d'Investissements. Enfin, la Région Ile-de-France se verra affecter, dans le cadre de la loi de finances pour 2015, 140 millions d'euros de recettes nouvelles, pour la réalisation du plan de mobilisation.

Vous le voyez, nous nous donnons tous les moyens d'avancer.

2. La concrétisation, c'est aussi l'intervention concrète pour débloquer la construction des logements.

Après les Transports, la deuxième grande priorité pour ce territoire et ses habitants, c'est le logement.

En Ile-de-France plus qu'ailleurs, le coût du logement pèse sur le budget des familles. Pour beaucoup, se loger est devenu plus qu'une difficulté ; c'est devenu une angoisse.

Cette crise du logement, vous la connaissez toutes et tous. Chaque jour, je pense aux maires, aux communes, vous y êtes confrontés. Et c'est pour cela que le Gouvernement agit. C'est l'objet des plans de relance du logement que nous avons annoncés avec la ministre Sylvia PINEL. Et nous voulons agir davantage notamment aux côtés des maires bâtisseurs.

L'objectif pour l'Ile-de-France, ce sont 70 000 logements construits chaque année.

Mais construire en Ile-de-France n'est jamais simple : les coûts de construction, la densité urbaine, la rareté des terrains et la multiplication des acteurs sont des freins considérables. Nous devons pouvoir les dépasser. Je sais que c'est un souci constant de beaucoup d'entre vous. Nous pouvons pouvoir les dépasser grâce au plan pour le logement du Grand Paris. La mobilisation du foncier public doit en faciliter la mise en œuvre.

Cinq premiers sites ont été choisis, en lien avec le Conseil régional et en concertation avec les collectivités locales concernées. Une quinzaine d'autres sites à fort potentiel seront annoncés d'ici la fin de l'année. Ils feront l'objet d'une Opération d'Intérêt National d'un genre nouveau, une OIN multi-sites. Cela doit permettre, avec d'autres outils, comme le nouveau programme intégré de logement (PIL), de faire sortir de terre les logements plus rapidement.

On peut être dans une République décentralisée, dans une République où il y aura davantage de responsabilités données aux collectivités territoriales et en même temps, voir l'Etat assumer ses responsabilités.

Cette OIN s'appuiera sur les outils d'aménagement existants, mais elle nécessite un opérateur qui pilote et coordonne son action. Ce sera, Monsieur le président Thierry LAJOIE la mission de l'Agence Foncière Technique de la Région Parisienne, opérateur historique de l'Etat, renommée Grand Paris Aménagement.

Cette agence sera organisée pour mieux associer les collectivités, et en particulier la Région. L'objectif est d'accélérer, sans mettre en cause, bien entendu, les projets existants. La mission de préfiguration, confiée au président de Grand Paris Aménagement définira les conditions de rapprochement avec d'autres établissements publics d'aménagement. C'est dans ce même souci d'efficacité et de rationalisation que l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France deviendra, au printemps 2015, le seul établissement public foncier de la région.

Renforcer l'offre de logement ne peut se limiter à la seule production de logements nouveaux. L'habitat dégradé doit également faire l'objet d'une action concertée entre l'Etat et les communes. 19 territoires ont été choisis, après appel à candidature des collectivités. L'Etat, en lien avec l'Agence régionale de santé et l'ANAH agira pour y traiter les questions d'insalubrité.

3. Notre ambition doit être de faire du Grand Paris le modèle de la ville de demain.

Faire du Grand Paris une métropole dynamique mais aussi solidaire : c'est la troisième priorité.

L'Ile-de-France, c'est une région qui compte ! Près d'un tiers du PIB de la France ! C'est une métropole dynamique, dont la croissance bénéficie à tout le territoire français. C'est la seule métropole européenne de classe mondiale, avec Londres.

Première région économique d'Europe, deuxième destination européenne pour les investissements étrangers, il faut à chaque fois le rappeler, il faut valoriser ces atouts. C'est cependant une métropole dans laquelle la progression de l'emploi (+0,1% par an) n'est pas à la hauteur de son dynamisme économique. Nous devons y remédier.

La ville de demain doit se fonder sur un meilleur équilibre. C'est vrai pour l'architecture et l'aménagement. Il faut du beau, il faut de l'espoir, il faut aussi du rêve pour notre région mais c'est vrai aussi pour la cohésion sociale. Car, en dépit des efforts réalisés, les inégalités n'ont cessé d'augmenter. Le territoire se fracture entre ceux qui s'en sortent et ceux pour qui la vie est chaque jour plus dure, plus difficile.

Construire une grande métropole, c'est donc mettre au premier plan les impératifs sociaux : l'attention portée aux plus fragiles et aux territoires en difficultés. Nous ne pouvons continuer à rester impuissants face à de tels déséquilibres entre les territoires, quand la grande richesse côtoie l'exclusion et la précarité ! Si nous voulons renforcer le dynamisme économique de la métropole, nous devons en premier lieu résorber durablement les difficultés sociales et urbaines.

La politique de la Ville doit être au cœur de notre action pour la Métropole. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain que j'ai annoncé jeudi dernier à Valenciennes sera doté de 5 Milliards d'euros et il concernera bien sûr de nombreux quartiers, de nombreuses villes de notre région.

Notre ambition doit être de faire du Grand Paris le modèle de la ville de demain : innovante et inclusive.

Innovante, grâce notamment au numérique. Le Grand Paris a de nombreux atouts dans ce domaine : des centres de recherche, des incubateurs, des start-ups. Sachons plus encore les valoriser !

Inclusive, parce que nous devons mieux relier les habitants et les acteurs économiques entre eux.

Le Grand Paris ne se construira pas en « clusters » spécialisés. Notre ambition est de construire ces liens qui manquent trop souvent entre les entrepreneurs et la recherche scientifique, entre les grandes entreprises internationales et des PME, entre territoires, sans oublier bien sûr les universités.

L'Etat contribuera à réunir les acteurs, à unifier leur stratégie. Vis-à-vis de l'Europe, du reste du monde, il nous faut en effet développer la « marque Grand Paris ». La capitale, par son

prestige, son histoire, sa culture, sa beauté, son dynamisme économique, jouit d'une formidable notoriété.

Pour cela, nous associerons Etat et secteur privé dans la conférence des acteurs économiques. Il n'est plus possible aujourd'hui de travailler en ordre dispersé à sa promotion et à l'élaboration de sa stratégie de développement.

Donner de la force économique au Grand Paris, c'est enfin exploiter au maximum les sept pôles de compétitivité franciliens. C'est soutenir les projets qui le structurent. Je pense, ici, au développement du pôle de Saclay, à la Confluence Seine-Oise, à la Défense, et bien sûr au pôle d'Evry, exemplaire en matière d'innovation et santé. Je pense également à Pleyel, à l'aménagement du triangle de Gonesse avec le projet EuropaCity, la Cité de la Gastronomie et le pôle des Ardoines – ici dans le Val de Marne.

Nous devons faire converger l'ensemble de ces initiatives dans un grand Projet métropolitain.

Et moi, comme vous je vois dans la candidature à l'Exposition universelle 2025 une magnifique opportunité pour l'image dans le monde du Grand Paris et de la France.

Jean-Christophe FROMANTIN et Luc CARVOUNAS ont su fédérer des collectivités et des acteurs économiques. Je veux saluer leur démarche, les remercier, et dire que l'Etat sera au rendez-vous pour soutenir cette grande ambition.

4. Parvenir à une nouvelle gouvernance du Grand Paris pour porter cette ambition.

Transports, logement, développement économique : ces trois priorités, pour se mettre pleinement en œuvre, pourront compter sur une gouvernance clarifiée et simplifiée. C'est l'objectif de la loi MAPTAM, portée par la ministre de la Décentralisation, Marylise LEBRANCHU.

Mesdames, messieurs les maires, cette mise en mouvement est engagée. La Métropole du Grand Paris naîtra dans moins de 15 mois, en même temps que les intercommunalités renforcées en grande couronne.

Mais, vous me l'avez dit : déployer des politiques à l'échelle de la Métropole ne doit pas défavoriser l'action de proximité. On ne peut pas concevoir une métropole de 7 millions d'habitants sur le modèle des autres grandes villes. Je partage cette conviction. Depuis juin, le gouvernement et les élus locaux, dans le cadre de la Mission de préfiguration, travaillent donc pour dessiner des solutions adaptées.

Je prends acte du vote du 8 octobre, et je sais l'implication de Daniel GUIRAUD. Une large majorité, de toutes les sensibilités politiques, s'est formée pour demander une évolution sensible du cadre adopté par le Parlement. Je m'étais engagé dès le mois de juin à modifier l'article 12 de la loi. Je mesure cependant le chemin parcouru depuis un an. L'idée qu'il faut désormais agir ensemble, mieux répartir les ressources pour construire des projets communs est partagée par tous. Plus personne ne conteste l'urgence de créer une métropole et pour moi, c'est là l'essentiel. Il faut savoir s'écouter, se parler, se respecter. C'est ma méthode et c'est ainsi que nous allons continuer à travailler.

Il appartiendra au Parlement de décider, dans les prochains mois, d'abord au Sénat au mois de décembre, des évolutions à venir. Il le fera en concertation avec les élus franciliens. Mais nous nous rejoignons sur un point important : oui, il faut une plus forte progressivité dans la mise en œuvre des compétences de la Métropole. Entre 2016 et 2020, nous devons organiser

cette montée en puissance de la Métropole pour que les compétences en matière de logement, d'urbanisme, de développement économique, d'environnement se doublent de moyens opérationnels. C'est le choix du pragmatisme.

Je partage, également, la volonté de doter les territoires du produit d'une ressource fiscale dynamique. La réflexion autour de la CFE doit être éclairée par des simulations précises. Nous allons y travailler ensemble.

Je note, enfin, le souhait partagé que la Métropole puisse disposer d'un véritable instrument de soutien à l'investissement. C'est un signal important.

Cependant, ne perdons pas de vue les principes de la Réforme territoriale. Certaines des évolutions proposées font débat. Les Français et les habitants du Grand Paris comme de la région ne comprendraient pas la création d'un échelon supplémentaire, alors que cette réforme vise la simplification ; ils ne comprendraient pas non plus que l'objectif d'harmonisation fiscale et de solidarité soit mis de côté. La création de la Métropole doit permettre à terme le transfert de l'ensemble de la fiscalité économique. Même si, bien évidemment, il faudra du temps, et nous prendrons ce temps nécessaire.

Je rappelle, par ailleurs, que dans la métropole parisienne, un nouveau mouvement sera nécessaire. Je rappelle par ailleurs que dans la métropole parisienne, un nouveau mouvement sera nécessaire car la disparition à l'horizon 2020 des Conseils généraux s'imposera ici avec évidence.

Je vous propose donc de recevoir prochainement à Matignon une délégation d'élus pour que le travail se poursuive dans le respect et avec la volonté d'avancer.

Dans ce qu'on appelle la « grande couronne », le mouvement doit avancer au même rythme. Vous savez tous l'attention toute particulière que je porte à ce sujet.

C'est pourquoi le Préfet de Région, monsieur Jean DAUBIGNY, que je remercie tout particulièrement pour son implication avec l'ensemble des préfets de département, a soumis le 28 août un projet ambitieux de schéma de coopération intercommunale. Il vise à donner aux intercommunalités de grande couronne davantage de moyens. Il doit leur permettre de s'inscrire pleinement dans cette grande dynamique pour les territoires. La grande couronne compte de nombreux pôles d'avenir ! Reconnaissons ensemble que, pour de multiples raisons historiques, l'intercommunalité a pris beaucoup de retard dans notre région. Elle est particulièrement morcelée. Et il faut désormais réunir un territoire, qui soit en phase avec ce qui est en train de se passer dans le pays.

La concertation sur ces schémas est en cours, elle est active, vivante même ! C'est nécessaire et compréhensible. Le Gouvernement sera attentif aux résultats de ces discussions mais nous ne pourrions pas accepter un schéma au rabais, qui reporte à plus tard les nécessaires regroupements.

Pour tenir compte d'éventuelles difficultés, liées à l'émergence de ces pôles, je vous annonce que le Gouvernement aidera les nouvelles intercommunalités, par des contrats de projets. Ce sont des contrats de développement d'intérêt territorial, qui permettront d'accompagner - souvent avec la Région - le processus de convergence entre les structures qui se regroupent.

Mesdames, messieurs,

Le Grand Paris, c'est l'expression d'une ambition. Celle des élus et des responsables publics, mais aussi des entreprises. Mais d'abord celle des habitants qui sont une force incomparable dans la réussite de ce projet, et qui évidemment attendent aussi une amélioration de leur vie quotidienne, même si beaucoup a déjà été engagé, notamment grâce à la Région.

Je sais que, depuis les autres régions de France, on observe la construction de la Métropole avec interrogation. Le particularisme francilien n'est pas toujours aisé à comprendre ... Mais, quand on est ici, à Créteil, une ville de 90 000 habitants, qui est toujours dans l'innovation, dans les projets du futur, on comprend bien que cette commune est bien davantage que la banlieue de Paris. Elle est elle-même un centre, un lieu créateur de dynamisme, d'énergie, de projets. Elle est un des symboles de tous les potentiels de ce grand territoire francilien.

Alors, pour construire la Métropole, il faut une politique de petits pas. Des petits pas concrets, qui ne laissent aucun habitant, aucun élu, aucun acteur économique au bord du chemin.

Ces avancées concrètes et cohérentes, pour les transports, le logement, la stratégie économique, et les institutions, nous permettent maintenant de franchir un grand pas. Il est temps de passer des promesses à la concrétisation. Les projets doivent maintenant sortir de terre.

Au cours du premier semestre 2015, je réunirai un nouveau comité interministériel qui permettra de faire un point d'avancement sur tous ces sujets et cela permettra aussi d'aborder d'autres dimensions du Grand Paris. Je pense au sport, avec notamment la question des grands équipements sportifs, à la culture et à la transition énergétique. D'autant plus que Paris, le Grand Paris, la Région, seront terre d'accueil pour le grand rendez-vous du sommet sur le climat à la fin de l'année 2015.

Vous connaissez ma méthode : faire briller la Métropole dans le monde nécessite l'implication de chacun d'entre nous. Vous le voyez, vous pouvez compter sur la mobilisation du Gouvernement. Il y a eu de grandes avancées pour Paris et la Région. Chacun a en tête bien sûr l'engagement de Paul DELOUVRIER. Et l'élu d'une ville nouvelle sait ce qu'il doit à un grand bâtisseur et à l'action de l'Etat.

Les temps ont changé. Aujourd'hui avec la décentralisation, nous devons bâtir nos projets avec les élus. Mais j'ai la conviction profonde que l'Etat, le gouvernement, et les différents opérateurs publics doivent toujours poursuivre leur tâche aux côtés des collectivités territoriales, aux côtés des acteurs économiques, aux côtés des habitants. Vous pouvez compter, Mesdames et Messieurs, sur la mobilisation entière du gouvernement. Et avec vous tous, je sais pouvoir compter sur notre travail, notre ambition, notre volonté commune pour faire de ce Grand Paris une grande avancée pour toute la France.

*